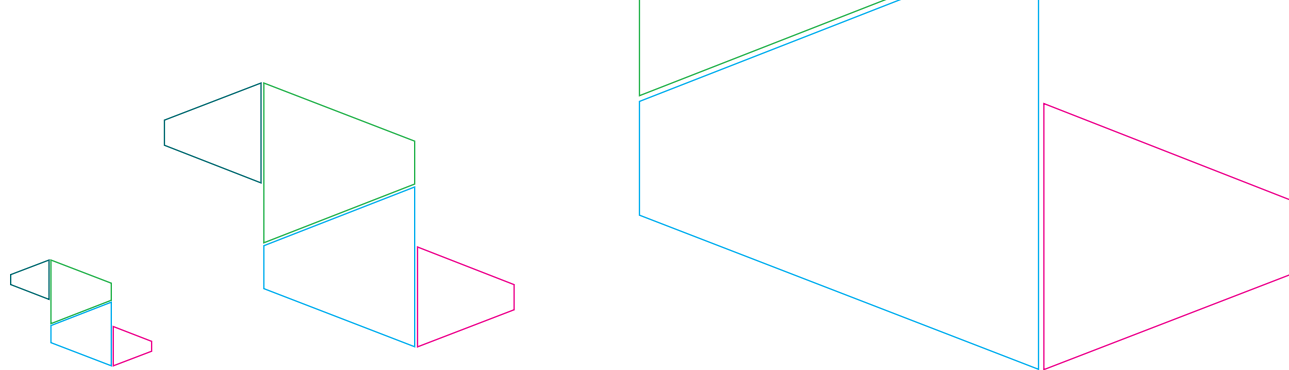


2013 Maison T.

— Roquefort

HABITAT DU FUTUR



Construite sur la parcelle d'un lotissement de Roquefort, la maison se trouve à proximité des services du village, favorisant les déplacements à pied. Cette construction associe un corps de bâtiment bardé de bois et des volumes attenants aux façades métalliques qui enserrent la piscine. L'espace détente dédié au cinéma, implanté au nord, fait office de zone tampon et protège le séjour ouvert sur le jardin, orienté plein sud. L'orientation du bâtiment ainsi qu'une isolation performante optimisent les économies liées aux systèmes énergétiques.



NATURE DU PROJET

CONSTRUCTION NEUVE

SHON (Surface hors œuvre nette)	189 m²	COMMUNE D'IMPLANTATION	Roquefort
COÛT TOTAL TRAVAUX HT	261 986 €	LAURÉAT	2013
RATIO EN € HT/M² SHON	1 386 €/m²	ARCHITECTE	BLV2 Atlantique

LES POINTS FORTS DE CE PROJET

CRITÈRE 1

Qualité du projet de vie

Prise en compte des déplacements à pied dans le projet de vie. Grand lieu de vie à partager (60 m²) ouvert sur des espaces d'agrément.

CRITÈRE 2

Qualité de l'intégration paysagère et environnementale

Projet bioclimatique, orientation majoritaire au sud. Bâtiment composé de différents volumes s'intégrant dans le coteau, en contrebas du château de Roquefort. Peu de vue au nord sur la vallée de la Garonne.

CRITÈRE 3

Capacité à constituer une nouvelle référence architecturale et respect du caractère identitaire local

Expression architecturale singulière mêlant matériaux traditionnels (tuiles), naturels (bardage bois) à des matériaux contemporains (bardage métallique), et présentant des volumes individualisés sur le plan formel.

CRITÈRE 4

Capacité à intégrer de nouveaux modes d'habiter

Maison de plain-pied privilégiant les espaces d'agrément.

CRITÈRE 5

Performance énergétique

Maison basse consommation répondant à l'objectif HPERT 2012. Grandes baies vitrées au sud couplées à des brise-soleil assurant un confort thermique l'été.

CRITÈRE 6

Utilisation des énergies renouvelables et économies des ressources

Murs perspirants (ossature bois, bardage bois), isolation thermique efficace des parois. Orientation bioclimatique et maîtrise de la demande en énergie : VMC (Ventilation mécanique contrôlée) double flux, poêle à bois. Déphasage rapide du bardage métallique évitant la surchauffe des parois l'été.

CRITÈRE 7

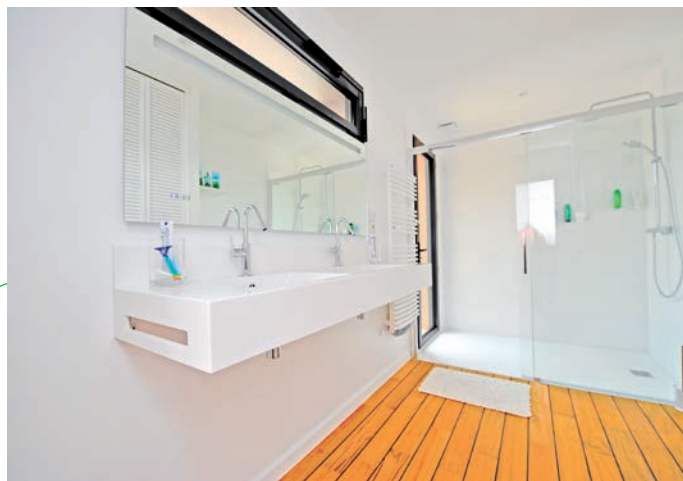
Qualité des dispositifs et matériaux

Matériaux naturels : bois pour l'ossature et le bardage.

CRITÈRE 8

Cohérence économique du projet

Coût raisonnable du bâtiment compte-tenu de sa surface (enveloppe efficace et des systèmes énergétiques économes). Rapidité de la mise en œuvre du projet : construction en filière sèche.



INFORMATIONS ET CONTACTS

LOT-ET-GARONNE
Le Département

Suivi administratif des dossiers :
Conseil départemental DITL - Pôle Transports Urbanisme Logement
6 bis, bd Scaliger - 47000 AGEN
habitat@lotetgaronne.fr / 05 53 69 46 95 / www.lotetgaronne.fr

caue 47

Suivi technique des dossiers :
Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Lot-et-Garonne
9 rue Etienne-Dolet, 47 000 Agen
contact@caue47.com / 05 53 48 46 70 / www.caue47.com